


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

 Réservé au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir :



local...*26076254*

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 JUIN 2026

EN CRAYANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise: 0437.366.565

Nom

(en entier) : DEFIMEX

(en abrégé) : /

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue de la Hulpe 6 – 1331 Rixensart

Objet de l'acte : Nomination Représentant permanent
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/05/2026
1. Nomination de DEFOUR Mathieu comme représentant permanent

L'assemblée générale extraordinaire décide de la nomination de DEFOUR Mathieu, domicilié à 1325 Dion-le-Val, Rue Sarteau 35, comme Représentant Permanent

Ces décisions sont prises à la majorité suivante : unanimité des voix.

2. Procuration à SRL iQeros

L'assemblée générale donne procuration à SRL iQeros, personne morale ayant son siège à 5500 Dinant, Rue Saint-Jacques 311, RPM LIEGE division DINANT, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0821.489.436, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Emmanuel Dagneaux, administrateur de SRL iQeros, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Cette décision est prise à la majorité suivante : unanimité des voix.